

PAGES DOCUMENTAIRES

DOC
CA1
EA9
R61
FRE
mai 1967



DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

JUN
JUN 2 2004

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

N° 61

(Revisé en mai 1967)

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

Le Gouvernement canadien a assumé l'importante charge du financement, de la promotion et de la réalisation des recherches scientifiques et du développement technique au Canada. Outre les travaux menés au Conseil national de recherches du Canada, à l'Énergie atomique du Canada Limitée, et au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, les organismes publics effectuant des recherches comprennent les ministères de l'Agriculture, des Forêts, des Pêcheries, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-Être social, des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Domaine de responsabilité

La Loi du Conseil national de recherches délimite les fonctions du Conseil national de recherches du Canada. D'une façon générale, le Conseil s'occupe de toutes les questions concernant les recherches scientifiques et industrielles au Canada, dont le Comité des recherches scientifiques et industrielles du Conseil privé l'a chargé. Le Conseil relève d'un ministre désigné qui est membre du Comité des recherches scientifiques et industrielles du Conseil privé. La loi mentionne également un certain nombre de responsabilités particulières: le Conseil devra s'occuper de découvrir des méthodes et des procédés qui encourageront l'expansion des industries déjà existantes ou la naissance de nouvelles; il maintiendra et améliorera les étalons canadiens fondamentaux et homologuera l'appareillage scientifique et technique et les instruments utilisés au service du Gouvernement canadien et dans les industries; il examinera les produits ou des matériaux industriels à la demande de toute industrie canadienne; et il mènera des recherches sur l'utilisation des déchets industriels.

Organisation

Le Conseil national de recherches du Canada comprend un président, un vice-président (questions administratives), deux vice-présidents (questions scientifiques) et 17 autres membres au plus, nommés par le Gouverneur en Conseil. Le Conseil est un corps constitué qui doit se réunir au moins trois fois l'an à Ottawa.

A l'exception de quatre hauts fonctionnaires permanents, les membres du Conseil sont nommés pour une période ne dépassant pas trois ans et acquittent

leurs fonctions à titre bénévole. La plupart des membres du Conseil proviennent des hauts cadres scientifiques des universités et les autres représentent la main-d'oeuvre et l'industrie. Le Conseil assume la responsabilité directe et définitive de l'attribution des subventions et des bourses et il est responsable des principes dirigeant l'exploitation de ses laboratoires.

Laboratoires du Conseil national de recherches

Le Conseil national de recherches du Canada a été fondé en 1916, en vue d'établir un lien entre la science et l'industrie. Dès ses débuts, il instaura des programmes d'attribution de bourses pour les étudiants diplômés et de subventions de recherches aux professeurs d'université et il établit un réseau de Comités associés.

En 1917, alors que cette activité se poursuivait rondement, les membres du Conseil se convainquirent qu'il était impossible de remplir leurs obligations envers l'industrie à moins que le Conseil ne dispose également de laboratoires. C'est neuf ans plus tard, en 1925, que le Conseil commença ses propres travaux de laboratoire, mais seulement à petite échelle.

Les travaux entrepris par le premier laboratoire du Conseil permirent d'établir une industrie active de la giobertite ("magnésite") qui se porte encore bien après quarante années.

Un programme de recherches à grande échelle fut entrepris en 1932, lors de l'ouverture d'un laboratoire central situé promenade Sussex à Ottawa. Ce laboratoire comprenait quatre divisions: Physique et Génie, Biologie et Agriculture, Chimie, et Renseignements sur les recherches.

Au cours des années de crise économique, le Conseil réunit un noyau de spécialistes d'excellente formation dans les principaux domaines de la science. Le moment venu, ces scientifiques dirigèrent l'effort technique canadien pour la guerre. Les exigences de cette période étaient énormes et il fallait décupler l'effort industriel du pays, ce qui fut réalisé.

Historique de la période de guerre

Quand la guerre éclata, le Conseil n'avait qu'un seul laboratoire en exploitation. Il établit 21 autres laboratoires au cours de la guerre, d'Halifax à Vancouver. En 1940, les employés du Conseil travaillaient pour la guerre dans presque chaque domaine de la recherche et les travaux pacifiques avaient été réduits au minimum. Le Conseil obtint des douzaines d'éclatants succès en médecine, en génie aéronautique, en chimie des matériaux et des produits de remplacement, en guerre biologique, en conditionnement des matériels pour leur emploi dans la jungle, en réalisation de vêtements de protection, en nutrition, en emballage et en transport des aliments, en énergie nucléaire, outre les dispositifs innombrables tels que les calculatrices de marée, les mires télescopiques, les chronographes, le matériel de sondage aux ultrasons, de détection des mines et des sous-marins, et le radar.

De même que le Corps expéditionnaire canadien montra l'importance du Canada dans le domaine militaire au cours de la Première Guerre mondiale, les scientifiques canadiens obtinrent une place importante pour leur pays dans le domaine scientifique au cours de la Seconde Guerre mondiale.

La croissance d'après-guerre

Après la Seconde Guerre mondiale, la crise industrielle qu'on prévoyait ne se produisit pas. Au contraire, l'économie du pays se développa beaucoup et le Conseil fut réorganisé en conséquence.

Les recherches radiotechniques menées par un petit groupe en 1939 occupaient alors un service important qui fut fusionné en 1947 avec les services d'électrotechnique pour former la Division de radiotechnique et d'électrotechnique. La même année, on installa la Division des recherches en bâtiment pour l'étude des problèmes de la construction, pour agir comme service de recherche auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et pour fournir un soutien technique et administratif au Comité associé du Code national du Bâtiment. En 1948, le Laboratoire régional des Prairies fut installé dans les terrains de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, en grande partie à cause des résultats des travaux de la Division des sciences biologiques. On ouvrit le Laboratoire régional de l'Atlantique dans les terrains de l'Université Dalhousie à Halifax en 1952 et la Division de chimie fut subdivisée en une Division de Chimie pure et une Division de Chimie appliquée. En 1955, on subdivisa la Division de physique en une Division de physique pure et une Division de physique appliquée. L'Établissement aéronautique national, qui englobait les travaux d'aérodynamique, d'étude du vol et des cellules de la Division de génie mécanique, fut formé au commencement de 1959 pour répondre aux besoins en recherche aéronautique de l'aviation tant militaire que civile. Les effets du rayonnement sur les êtres vivants constituent le domaine de recherche de la plus récente division du Conseil, la Division de radiobiologie.

16 (4943)

Par nécessité, d'autres laboratoires moins importants sont situés en dehors d'Ottawa; il se trouve, par exemple, un laboratoire d'étude des météores à 20 milles au sud de la ville, un observatoire radio-astronomique dans le Parc Algonquin, des stations de recherches en construction dans le Grand Nord, et des installations de recherches en haute atmosphère en divers lieux de l'Arctique. En 1966, le Conseil prit en charge le Polygone de recherches du Churchill en le plaçant sous l'autorité de la Direction des installations de recherches spatiales qui venait d'être formée. Cette Direction soutient également les recherches qu'on poursuit dans les laboratoires des universités et des organismes publics, en fournissant des fusées, ou leurs éléments, et des services de soutien des lancements au Programme canadien de recherches spatiales. Les dix divisions expérimentales que le Conseil possède à Ottawa et les deux établissements régionaux, l'un à Halifax et l'autre à Saskatoon, constituent maintenant le complexe canadien de laboratoires le plus vaste et le plus diversifié. On fait de la recherche pure et de la recherche appliquée à long terme dans ces laboratoires ainsi que de la recherche sous contrat sur des sujets particuliers, des travaux de normalisation et des essais qu'aucune entreprise privée ou commerciale ne peut réaliser.

Le Conseil emploie un personnel d'environ 2,900 personnes dont 820 sont des spécialistes menant des recherches scientifiques. Les dépenses d'exploitation des laboratoires dépassent maintenant 40 millions de dollars pour l'année 1967 - 1968.

Conseil des recherches pour la Défense

En 1947, les programmes de recherches entrepris pour le compte des Forces armées canadiennes ont été transférés du Conseil national de recherches

du Canada au Conseil des recherches pour la Défense qui venait d'être créé. Ce dernier bénéficia d'un noyau bien organisé de laboratoires que le Conseil exploitait à Valcartier, à Halifax, à Ottawa et ailleurs.

Énergie atomique du Canada, Limitée

La plus importante entreprise du Conseil au cours de la guerre a été le programme d'énergie nucléaire. Il débuta en 1942 dans un laboratoire discret d'une aile de l'Université de Montréal et fut transféré à son nouvel emplacement à Chalk River en 1946. Au cours des dix premières années de son existence le programme prit une telle extension que son envergure et son importance commerciale justifiaient l'établissement d'une société autonome de la Couronne en 1952, sous le nom d'Énergie atomique du Canada, Limitée.

Conseil des recherches médicales

Le Conseil des recherches médicales constitue une unité autonome chargée d'établir les principes directeurs de la recherche dans le domaine médical mais qui, lors de ses débuts en 1960, fonctionnait dans le cadre administratif du Conseil national de recherches. C'est à ce moment que le Conseil supprima sa Division des recherches médicales et son Comité consultatif de la recherche médicale, lequel gérait auparavant les subventions accordées par le Conseil dans ce domaine important. Le but principal visé par le Conseil des recherches médicales est le développement de la recherche médicale et le soutien des chercheurs qui travaillent dans les centres universitaires canadiens.

Soutien de la recherche universitaire

Lors de la fondation du Conseil national de recherches en 1916, notre pays avait besoin tout d'abord de scientifiques qualifiés et d'établissements pour les former, comme c'est encore le cas. En conséquence, le premier geste du Conseil fut de soutenir la recherche dans le domaine des sciences naturelles dans les universités canadiennes par l'institution d'un programme d'attribution de bourses pour les étudiants diplômés et de subventions aux professeurs.

Ce programme s'est poursuivi sans interruption depuis cinquante ans. Au cours de la dernière décennie, le nombre des universités et des collègues affiliés qui détiennent des subventions pour fins de recherches a doublé, et le montant annuel des dépenses s'est accru à une vitesse accélérée, passant de 2.7 millions de dollars en 1957 - 1958 à 34.4 millions de dollars pour 1966 - 1967. Cette somme, qui représente un accroissement de 12.5 millions de dollars par rapport à 1965 - 1966, comporte un montant de 28 millions de dollars qui a été utilisé pour des subventions aux recherches menées par des membres du personnel scientifique des universités, 5.5 millions de dollars pour des bourses d'études supérieures (bourses post-grade) et des bourses de recherches après doctorat (bourse post-doctorat), et 0.9 million de dollars pour soutenir les travaux spéciaux des organismes scientifiques aux niveaux national et international. C'est ainsi qu'au cours de 1966 - 1967 le Conseil a soutenu les travaux de recherches de plus de 4,900 étudiants diplômés et de plus de 2,741 professeurs dans les domaines des sciences biologiques, du génie, des mathématiques pures et appliquées, de la psychologie expérimentale, de la recherche odontologique et de la recherche spatiale. Les travaux de recherches menés dans les universités canadiennes ont progressé énormément au cours des dix dernières années et le Conseil national de recherches a fortement contribué à ces progrès.

Voici les types d'aide fournie aux universités: aide directe à des chercheurs individuels sous forme de bourses d'études supérieures, de bourses et de subventions de recherches; aide indirecte, en favorisant la recherche dans les universités, par les contributions aux organismes scientifiques et à leurs travaux, par la publication de revues de la recherche scientifique et le paiement des frais administratifs des programmes.

Le Conseil dirige également le programme de bourses d'études supérieures et de bourses de recherches du Comité scientifique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour le Canada. En outre, le Conseil gère le programme de subventions de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; les décisions dans ce domaine sont prises par un comité relevant de la Commission. Les fonds proviennent d'affectations budgétaires annuelles du Parlement au bénéfice du Conseil, et de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, ainsi que du Comité des sciences de l'OTAN, qui reçoit la contribution annuelle canadienne à son programme d'activité par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures.

Bourses de recherches après doctorat (bourses post-doctorat)

Depuis 1948, le Conseil perfectionne un programme de bourses de recherches après doctorat. Ces bourses défrayent les traitements et les dépenses de voyage de jeunes scientifiques qui ont déjà obtenu leur doctorat, et leur permettent de venir travailler une année ou deux au Conseil ou dans d'autres laboratoires des organismes publics du Canada. Trois cents de ces scientifiques, venant de trente nations différentes, séjournent actuellement au Canada.

Représentation dans les associations scientifiques internationales

Le Conseil national de recherches est l'organisme représentant le Canada auprès du Conseil international des Unions scientifiques et de la plupart de ses unions membres; il représente aussi le Canada dans de nombreuses associations et organismes scientifiques internationaux. En outre, le Conseil a la charge, de concert avec le ministère des Affaires extérieures, d'assurer la représentation canadienne auprès du Comité des sciences de l'OTAN et dans quelques-uns des programmes scientifiques de l'Organisation de coopération et de développement économique. Le Conseil national de recherches défraie les dépenses de voyage des scientifiques canadiens qui participent aux réunions de divers organismes internationaux.

Le Conseil maintient des bureaux de liaison à Londres, à Paris et à Washington et des agents de liaison y sont accrédités en tant qu'attachés scientifiques dans les ambassades respectives. En outre, un représentant du Conseil est attaché à la Délégation permanente du Canada auprès de l'OCDE en tant que premier secrétaire (questions scientifiques). Le Conseil national de recherches a conclu un accord d'échanges scientifiques avec l'Académie des Sciences de l'Union soviétique, qui prévoit des séjours de scientifiques dans chaque pays pour des périodes allant de trois semaines à neuf mois. De plus, le Conseil a accepté la charge du Programme d'échanges de scientifiques canadiens avec la France dans le cadre de l'Accord culturel entre les gouvernements du Canada et de la France.

Revues scientifiques canadiennes

Le Conseil national de recherches du Canada publie huit revues scientifiques traitant des sciences fondamentales physiques et biologiques:

biochimie, botanique, chimie, sciences du globe, microbiologie, physique, physiologie et pharmacologie et zoologie.

Ces revues s'adressent à un auditoire international et permettent la diffusion des données scientifiques obtenues dans les laboratoires et les instituts canadiens. Tout article qui leur est soumis pour publication subit un examen préliminaire par un jury de publication dont les membres sont des experts dans le domaine dont traite l'article.

Au cours de 1966, 2,280 articles ont été soumis aux revues scientifiques canadiennes et 1,572 ont été publiés. De ce nombre, 44 pour cent provenaient des universités canadiennes, 27 pour cent de l'étranger, 9 pour cent des laboratoires du Conseil national de recherches du Canada et 20 pour cent d'autres sources (laboratoires des organismes fédéraux ou provinciaux, industrie etc.). Au cours des dernières années, les revues scientifiques canadiennes se sont développées au taux moyen de 15 pour cent par an. Ce chiffre est égal en gros au taux d'accroissement général actuel des mises de fonds canadiennes pour la recherche fondamentale.

Bibliothèque scientifique nationale du Canada

Le Conseil gère la Bibliothèque scientifique nationale du Canada, qui a la charge de mettre son fonds technique et scientifique et ses services de renseignements à la disposition des cercles scientifiques et de l'industrie canadienne. Cette dernière charge est remplie par l'intermédiaire d'un service qui répond aux demandes de renseignements scientifiques et techniques, envoie les ouvrages empruntés et les photocopies, accomplit des recherches bibliographiques, compile des bibliographies, retrouve les traductions réalisées et dépiste des publications et des références bibliographiques obscures. Le fonds de la bibliothèque contient 600,000 volumes et s'accroît au rythme de 40,000 volumes par an.

Cinémathèque scientifique

L'établissement de la Cinémathèque scientifique nationale a été rendu possible par le Conseil et elle est gérée par l'Institut canadien du Film à Ottawa. La cinémathèque détient plus de 2,000 films traitant des progrès scientifiques.

Liaisons avec l'industrie

Le Conseil national de recherches constitue un lien entre les programmes scientifiques des organismes publics, de l'industrie et des universités du Canada, et un soutien des sciences fondamentales et appliquées. Une grande partie des travaux menés au Conseil est d'application immédiate; il s'agit, par exemple, de recherches entreprises à la demande de groupes industriels, ou menées à bien dans le cadre de contrats avec des sociétés individuelles. Les travaux vont des domaines électroniques à la construction de bâtiments, de l'acoustique à la conservation des aliments.

Le Conseil entretient des installations qui seraient trop coûteuses ou trop spécialisées pour la plupart des industries canadiennes. Il s'agit par exemple des laboratoires hydrauliques, où l'on mène des études sur des maquettes

de ports, de brise-lames, de lits de rivières, d'écluses, de coques et d'hélices; d'installations aéronautiques telles que les souffleries, les bancs d'essais des réacteurs, les installations d'essais de givrage des avions et des hélicoptères; des installations de recherches sur l'incendie pour les essais destructifs des planchers, des murs et des éléments de construction. Les scientifiques et les ingénieurs de l'industrie travaillant de concert avec le personnel du Conseil font un usage croissant de ces installations.

Les chercheurs travaillant au Conseil ont gagné une réputation internationale dans certains domaines de la recherche appliquée, tels que ceux de la corrosion, des étalons physiques, de l'étude du bruit dans la construction, des études cryologiques et de la photogrammétrie.

En 1961, le Conseil a nommé un Comité consultatif de la recherche industrielle chargé de mettre les cadres de l'industrie au contact des travaux du Conseil et de maintenir ce dernier au courant des problèmes de l'industrie. Le Comité, qui se compose en majeure partie de représentants des cadres supérieurs des principales sociétés industrielles canadiennes, étudie également les moyens d'encourager les travaux de recherches dans le cadre de l'industrie.

Le programme de soutien de la recherche industrielle au Conseil a atteint un montant de 4.5 millions de dollars en 1966 - 1967. Depuis le début du programme en 1962, les dépenses totales de recherches menées par l'industrie ont atteint plus de 50 millions de dollars, dont le financement a été partagé entre les industriels et le gouvernement. Plus de 800 postes ont été créés en recherche industrielle par la réalisation du programme.

Renseignements techniques

Le Service de renseignements techniques du Conseil, qui a été établi en 1945, fournit gratuitement des renseignements et des conseils sur des questions technologiques aux firmes canadiennes. Ses ingénieurs en organisation industrielle offrent une aide directe aux petites entreprises et leurs conseils pour l'amélioration de la disposition des ateliers, de leur rendement, et leur indiquent les bonnes méthodes de gestion industrielle. Ce service répond à 14,000 demandes de l'industrie canadienne par année.

Étalons physiques

Le Conseil maintient les étalons physiques fondamentaux du Canada (pour les mesures précises de longueur, de masse, de chaleur, d'électricité, de temps etc.), les améliore par la recherche, et conclut des accords internationaux au sujet des poids et mesures.

Comités associés

Le Conseil maintient 45 comités associés qui traitent de questions particulières intéressant le pays. Les membres agissent à titre bénévole, à l'exception des dépenses de voyage et d'hébergement qui leur sont payées. Chaque comité vise un objectif précis. Quand ce dernier est atteint, le comité est dissous. Les domaines typiques auxquels s'intéressent les comités sont la recherche géotechnique, les ordinateurs, la prévention des feux de forêts, l'aérodynamique, la commande automatique, la radiobiologie et la recherche spatiale.

Attachés scientifiques

Le Conseil délègue des attachés scientifiques dans les ambassades canadiennes de Paris, de Londres et de Washington. Leurs bureaux aident également à l'échange des renseignements techniques.

Les attachés scientifiques remplissent une double fonction: en tant qu'agents de liaison, ils établissent un lien direct entre le Conseil national de recherches du Canada et les cercles scientifiques du pays où ils sont accrédités; en tant qu'attachés, ils font la liaison entre les gouvernements pour faciliter l'établissement de leurs principes directeurs et de leurs programmes d'action dans le domaine international des sciences.

Brevets

Le Conseil a instauré la Société canadienne des Brevets et d'Exploitation Limitée, qui est une société de la Couronne s'occupant de breveter les inventions des scientifiques du Conseil et d'octroyer des licences à l'industrie. La SCBE remplit aussi ces fonctions pour les inventions provenant de laboratoires des organismes publics et des universités canadiennes après accord avec ces dernières.

Annexe A

Divisions expérimentales du Conseil

Division des sciences biologiques

Physiologie animale
Macromolécules cellulaires
Biophysique
Biométrie
Chimie des hydrates de carbone et des lipides
Fermentations et enzymologie
Chimie des aliments
Technologie des aliments
Microbiologie
Physiologie végétale

Laboratoire régional de l'Atlantique

Réactions aux hautes températures
Chimie des produits naturels
Biophysique
Chimie et physiologie
Biochimie
Microbiologie
Étude des instruments
Botanique marine
Phytochimie

Laboratoire régional des Prairies

Physiologie et biochimie des Mycètes
Physiologie et biochimie des bactéries
Biochimie végétale

Chimie des produits naturels

Organisation et méthodes

Division de radiobiologie

Division de chimie pure

Chimie superficielle et calorimétrie aux basses températures

Thermochimie

Thermodynamique des aires superficielles; structure du carbone

Chimie et physique générale

Études théoriques

Spectrométrie de masse

Cinétique chimique et photochimie

Spectroscopie moléculaire

Spectrochimie organique

Chimie physique organique

Chimie organique

Synthèse organique

Chimie des matières grasses

Division de chimie appliquée

Génie chimique

Chimie des colloïdes

Chimie des polymères complexes

Hautes pressions

Chimie des hydrates de carbone

Cinétique et catalyse

Corrosion et oxydation des métaux

Chimie et métallurgie

Chimie physique et organique

Chimie des textiles

Division de physique pure

Rayons cosmiques et physique des particules énergétiques
Physique de l'état solide
Lasers et physique des plasmas
Spectroscopie
Physique théorique
Diffraction des rayons X

Division de génie mécanique

Mécanique
Laboratoire d'analyse
Laboratoire des instruments
Laboratoire des systèmes de commande
Laboratoire de mécanique

Hydrodynamique

Thermodynamique

Laboratoire de dynamique des gaz
Laboratoire des moteurs
Laboratoire des basses températures
Laboratoire des carburants et des lubrifiants

Établissement aéronautique national

Section des recherches sur le vol
Section d'aérodynamique aux basses vitesses
Section d'aérodynamique supersonique
Laboratoire d'aérodynamique des écoulements variables
Laboratoire des cellules et des matériaux

Division des recherches en bâtiment

- Section des matériaux minéraux
- Section des matériaux organiques
- Section de l'équipement immobilier
- Section des ossatures
- Section de la physique des bâtiments
- Section des recherches sur l'incendie
- Section de mécanique des sols
- Groupe de recherches nordiques
- Section de cryologie
- Section de la construction
- Section du logement
- Section des normes du bâtiment (secrétariat des codes)
- Station régionale des Prairies
- Station régionale de l'Atlantique
- Station régionale de la Colombie-Britannique

Division de radiotechnique et d'électrotechnique

- Radio-astronomie
- Recherche sur l'hétérosphère
- Électronique dans les véhicules spatiaux
- Électrotechnique
- Physique de l'électron
- Dispositifs actifs de navigation
- Technique des antennes
- Défense
- Instruments
- Études techniques

Division de physique appliquée

Acoustique

Optique diffractionnelle

Électricité

Chaleur et physique de l'état solide

Optique des instruments

Interférométrie

Mécanique

Recherches photogrammétriques

Optique des rayonnements

Rayons X et rayonnements nucléaires

Annexe B

Comités associés du Conseil

- Comité associé d'aérodynamique
- Comité associé d'étude des matériaux et des cellules d'aérodynes
- Comité associé d'aviation agricole et forestière
- Comité associé d'étude du bruit des aérodynes
- Comité associé d'étude de l'équipement des aérodynes
- Comité associé d'étude de l'alimentation du bétail
- Comité associé des dispositifs de commande automatique
- Comité associé d'avionique
- Comité national canadien de biochimie
- Comité national pour le Programme biologique international
- Comité national auprès de l'Union internationale des sciences biologiques
- Comité associé de biophysique
- Comité national auprès de l'Organisation internationale de biophysique pure et appliquée
- Comité associé d'étude du péril aviaire
- Comité national canadien auprès de l'Union internationale de chimie pure et appliquée
- Comité associé d'étude des matériaux mixtes
- Comité associé pour l'équipement en ordinateurs
- Comité associé de cristallographie
- Comité canadien pour les collections des cultures et la taxonomie des micro-organismes
- Comité associé de la recherche dentaire
- Comité associé de psychologie expérimentale
- Comité canadien d'étude des matières grasses

- Comité associé pour la protection contre les incendies de forêt
- Comité associé de recherches sur les engrenages
- Comité associé de géodésie et de géophysique
- Comité associé de recherches géotechniques
- Comité associé de recherches céréalières
- Comité associé d'étude de la transmission de la chaleur
- Comité associé de recherches sur les polymères complexes
- Comité national auprès de l'Union internationale d'histoire et de philosophie de la science
- Comité national canadien auprès de la Décennie hydrologique internationale
- Comité national auprès de la Commission internationale de l'éclairage
- Comité du Conseil pour l'aide à la recherche industrielle
- Comité national canadien auprès du Conseil international des Unions scientifiques
- Comité associé de mathématiques pures et appliquées
- Comité national canadien auprès de l'Union internationale de mécanique pure et appliquée
- Comité associé d'étude des météorites
- Comité associé chargé des musées nationaux de science et de technologie
- Comité associé chargé du Code national du Bâtiment au Canada
- Comité associé chargé des Codes nationaux de prévention des incendies
- Comité associé pour le programme de sciences naturelles de l'UNESCO
- Comité national auprès de l'Union internationale des sciences de l'alimentation
- Comité canadien d'océanographie
- Comité associé de recherches sur les peintures
- Comité national auprès de l'Union internationale de physique pure et appliquée

Comité associé de la sélection végétale
Comité associé d'étude des maladies des végétaux
Comité associé de physique des plasmas
Comité associé de la propulsion
Comité associé de la recherche sur l'époque quaternaire
Comité associé de radiobiologie
Comité associé de radiotechnique
Comité associé d'étude des questions ferroviaires
Comité national auprès de l'Institut international de réfrigération
Comité associé de l'information scientifique
Comité associé des recherches spatiales
Comité spécial des questions agricoles de l'Ouest
Comité associé de recherche sur la pollution des eaux
Comité associé d'étude de la houle et du charriage des matériaux littoraux

RP/A

DOCS B4358855
CA1 EA9 R61 FRE
mai 1967
Conseil national de recherches du
Canada. Direction de l'information
publique
Le Conseil national de recherches
du Canada

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01063897 4